

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LP Léonard De Vinci - Mayenne

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023/2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 28/11/2023

Présidence de : Loïc PIQUIOT

Quorum : 15

Nombre des présents : 15

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE

Décision

page

**Numéro
d'acte**

Pièces jointes

DES QUESTIONS TRAITÉES

Avis
Vote
Extrait
Motion

**1 – Approbation du procès-verbal du
C.A. n°2.**

**2 - Questions matérielles et
financières :**

- 2.1 Contrats et conventions**
- 2.2. Admission en non valeurs**
- 2.3 Délégation de signature pour la signature
des marchés**
- 2.4. DBM**
- 2.5 Budget prévisionnel**

3 – Questions diverses

Signatures

Le Président

Le/la Secrétaire

LPIQUIOT

F.ROUXEL

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 28/11/2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	C.E.	PIQUIOT L.	x						
	C E Adjoint	BLEJAN G	x						
	Gestionnaire	FUZEAU G.	x						
	DDFPT	DENIAU I.	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DESILLIERE F.			x				
		LIGOT G.			x				
	Commune siège	NICOUX A.	x						
		TALOIS X.							
Personnalités qualifiées			Xv	X	X				
Total	XX								
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	AUPEE B.	x						
		BOUCHIKHI C	X						
		CALAIS J-L	X						
		DRUJON J.	X						
		GIRARD N.							
		GUITTENY L.	x						
	Personnels adm, techn., sociaux et de sante	ROBERT-CHEVALLIER. S				x			
		GARREAU S.	x						
		MOTTIER C.	X						
		ROUXEL F.	X						
Total	XX								
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	CHANCEREL F	X						
		GAUMER L			X				
		GARDRAT M	X						
		POULIN F.	X						
		LEBOUVIER M							
	Elèves	FAUVEL Corentin							
Total	3								
INVITES	C.P.E.	BOY C.	X						
	Professeurs stagiaires								

RUBRIQUE 1 : Approbation du P.V. du C.A. n°.

- Le proviseur ouvre la séance à 18h15. Un membre du C.A. est présent en visio-conférence (application Visio-Agents). Il s'agit de M BARILLER, représentants des enseignants. Le quorum est fixé à 13. 16 membres du C.A. sont présents.
- Le secrétariat du C.A. est assuré par le collège des représentants des agents.
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Adoption du PV du CA n°2**
Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 41

RUBRIQUE 2 : Déclaration liminaire

Les représentants des enseignants font lecture d'une déclaration liminaire, jointe au PV.

RUBRIQUE 3 : Questions matérielles et financières

2.1. Contrats et conventions

- L'adjoint gestionnaire présente la convention d'adhésion à la maison de l'Europe. Elle est un partenaire actif de l'établissement et prend souvent des stagiaires. Elle concerne l'accompagnement des jeunes dans des mobilités en dehors d'ERASMUS+.
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention d'adhésion à la maison de l'Europe**
Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 40

- L'adjoint gestionnaire présente la convention d'hébergement de CARRUETTE Paul
- Le proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques avant de procéder au vote.
- Résultats du vote – **Adoption de la convention d'hébergement de CARRUETTE Paul**
Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 39

- L'adjoint gestionnaire présente la convention d'acquisition d'un véhicule électrique. Elle concerne le remplacement du JUMPER qui sera financé par la Région. Un lieu de recharge est-il prévu pour ce véhicule ? Il n'est pas déterminé pour le moment. Il sera branché sur une prise classique. L'installation d'une borne électrique peut être inclus dans la restructuration. La recharge, au vu des trajets n'est pas une réelle problématique.
- Résultats du vote – **Approbation de la convention d'acquisition d'un véhicule électrique.**
Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 38

2.2. Admission en non valeurs

- Elle concerne les créances non payées par les familles, qui ont été prises en charge par les huissiers mais qui aboutissent par un certificat d'irrecouvrabilité soit un montant de 3914.58€.
- Résultats du vote – **admission d'une créance de 3914.58€ en non-valeurs.**

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 37

2.3 Délégation de signature pour la signature des marchés

- Tout achat fait l'objet d'un marché public. Théoriquement tout marché public doit être présenté au conseil d'administration et doit faire l'objet d'un vote. Afin de faciliter les achats, une délégation de signature est octroyée au chef d'établissement jusqu'à un montant de 215000 €HT.
- Résultats du vote – **Octroi de délégation de signature des marchés au chef d'établissement.**

Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 36

2.4. DBM

Départ de M AUPEE Baptiste

- Elle concerne les ressources spécifiques avec un complément reçu pour les fonds sociaux et une ouverture de fonds pour la CQPM
- Une dotation complémentaire de 16000€ est octroyée. Elle concernera la viabilisation. Il s'agit d'une précaution prise vis-à-vis du budget initial.
- La volonté est de donner du sens au budget au regard des axes de travail.
- Le SRH est entièrement financé par les usagers. Cependant l'internat coûte plus cher que ce que l'on perçoit en recettes.
- M le gestionnaire précise le coût du KWh/heure soit 0.10€ HT
- Résultats du vote – **adoption du budget.**

Votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Numéro d'acte généré : 35

2.5. Budget

- La stratégie de l'établissement est d'optimiser les sources de financements externes. Les matières d'œuvre seraient financées par la production des objets confectionnés. Le produit des objets confectionnés reviendra à la section qui la produit.
- Ouverture du BAC PRO ANIMATION. Le financement se fera sur 3 ans soit 7600€.
- Une dotation complémentaire de 16000€ est octroyée. Elle concernera la viabilisation. Il s'agit d'une précaution prise vis-à-vis du budget initial.
- Résultats du vote – **adoption de la DBM.**

Votants : 15 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1
Numéro d'acte généré : 34

RUBRIQUE 2 : Questions diverses

M PIQUIOT annonce la fermeture définitive de la cafétéria. Elle nécessite la présence permanente d'un agent hors besoin en cuisine.

Le remboursement des porte-monnaies des usagers se fera en fin d'année si ceux-ci n'ont pas été utilisés. Il s'agira maintenant de repenser l'espace cafétéria.

L'internat du dimanche soir se fait sans repas chaud. Il s'agit d'un service gratuit. L'achat d'un micro-onde est en cours de réflexion .

JAPD : le Ministère des Armées a apporté une réponse à notre demande. La convocation des appelés se fera au 129 boulevard de l'Europe à compter de début janvier.

Le proviseur clôt la séance à 19h50.